

Douze économistes appellent à un non anti-libéral **LExpansion.com 18/05/2005**

Ⓛ Douze économistes viennent de lancer un appel à un vote non anti-libéral au référendum du 29 mai sur le projet de traité constitutionnel européen, qui a déjà recueilli selon eux plus de 200 signatures. Les douze économistes, universitaires ou chercheurs au CNRS ont écrit un ouvrage collectif aux éditions L'Harmattan. Parmi eux figurent, Jean Gadrey et Michel Husson, membres du conseil scientifique du mouvement altermondialiste Attac, Liêm Hoang-Ngoc, proche du socialiste Henri Emmanuelli, Bruno Amable, Michel Husson, Frédéric Lordon, Stefano Palombarini ou Bruno Théret. "Nous, économistes, votons, et appelons à voter non au projet de traité constitutionnel européen pour deux raisons essentielles: il interdit de fait toute alternative aux politiques libérales" et "il subordonne les droits sociaux au principe de concurrence". "Au total, ce projet de traité est anti-économique: il érige au statut de norme absolue des politiques dont nombre de pays européens ont fait l'expérience désastreuse depuis au moins deux décennies", affirment-ils. Il est "anti-social: il soumet les droits sociaux à un principe supérieur de concurrence" et "anti-démocratique: il ferme toute possibilité de mener des politiques autres que libérales". "Enfin, ce projet est anti-européen: il déchire les tissus sociaux, jette les peuples les uns contre les autres par toutes les forces de la concurrence, et les conduit à un degré d'exaspération au bout duquel il n'y aura plus que le rejet de l'idée européenne elle même".

Les économistes restent assez zen

Selon eux, les marchés et les indicateurs auraient déjà dû réagir à la montée du non.
Par Florent LATRIVE et Hervé NATHAN, *Libération* 20 mai 2005

Un non provoquerait *«de longs et longs mois de crise économique»*, a menacé Jean-Pierre Raffarin (lire *Libération* d'hier). Faut-il réellement craindre la fuite des capitaux, des saignées d'emplois et une croissance (encore plus) raplapla en cas de victoire du non le 29 mai ? *«Cette hypothèse est malhonnête, c'est le même genre d'argument que certains utilisaient au moment du passage à l'euro, en promettant quatre points de croissance en plus !»* s'indigne l'économiste Bruno Théret, directeur de recherche au CNRS et signataire avec onze de ses collègues d'un appel à voter non. L'euro, il était pour et, de l'avis de nombreux économistes, l'union monétaire est un bouclier contre tout choc financier post-référendum. *«Même s'il y avait un petit choc financier, avec l'euro l'Union a la capacité de réagir»*, assure Théret.

Plein emploi. Même confiance pour Dominique Barbet, économiste chez BNP Paribas, qui s'affiche *«ni oui ni non»* : *«Je ne crois pas à un effet sur la situation économique à court terme en cas de non. On aurait pu le craindre en 1992, avec le traité de Maastricht, qui avait un fort contenu économique, mais là, le changement est plus politique.»* Il fait d'ailleurs remarquer que si les marchés financiers craignaient un rejet de la Constitution, *«ils auraient réagi quand le gouvernement britannique a annoncé la ratification par voie référendaire, car on voit mal les Anglais voter oui»*. La montée du non dans les sondages n'a pas fait ciller les taux d'intérêt, ni le taux de change euro-dollar. Quant à l'investissement, ou l'emploi, ces indicateurs n'ont pas attendu le référendum pour être en berne.

A plus long terme, évaluer les effets économiques d'un rejet du traité revient à jauger le texte sur les politiques qu'il permettra de mener. Pour ses opposants, comme Bruno Théret, la Constitution *«exacerbe la concurrence, notamment fiscale, et entérine les politiques actuelles»*. *«Le chaos économique va justement venir de cette concurrence exacerbée, alors qu'il faudrait plus de solidarité entre les pays de l'Union, des transferts massifs vers les pays de l'Est et une banque centrale dont une des missions serait d'assurer le plein emploi, comme aux Etats-Unis.»*

Pertes d'emplois. Avis divergent pour le chef économiste de la banque CDC-Ixis, Patrick Artus, qui affirmait hier à l'AFP que le retour au traité de Nice, conséquence d'un non, ferait

«l'affaire de la City et se paierait en pertes d'emplois» car cela *«permettra d'avoir des niches fiscales partout, donc de planquer les résultats des sociétés»*. Pour Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université Paris-Dauphine, en faveur d'un *«oui de raison»*, *«le non n'aura pas d'effet prévisible sur la gouvernance économique»*. Il envisage en revanche un effet négatif indirect d'un non, *«qui affaiblirait le pouvoir politique et n'inciterait pas les gouvernements à appliquer avec vigueur le programme de Lisbonne»*, qui vise à faire de l'UE la zone la plus compétitive du monde. Dominique Barbet ajoute un élément dans la perspective du non, *«le creusement du déficit budgétaire français»*, provoqué par les différents cadeaux du gouvernement Raffarin pour tenter d'endiguer la montée du non.